

MAI à Vélo



**UN MOIS POUR
ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES • ENTREPRISES • ASSOCIATIONS
CONTRIBUEZ AU CHALLENGE D'ACTIVITÉ**





MAI À VÉLO, C'EST QUOI ?

Initiée en 2021 par tous les acteurs du vélo avec le ministre de la Transition écologique et le ministre chargé des Sports, l'opération « Mai à vélo » est un événement d'ampleur nationale de promotion du vélo.

L'ambition est de faire que ce mode de déplacement soit utilisé et adopté partout en France toute l'année.

RELEVEZ LE CHALLENGE !

Tous les types d'entités sont invités à participer et à mobiliser leurs communautés : les associations, les employeurs et les structures éducatives.

Objectif : faire parcourir à sa communauté le plus de kilomètres à vélo au cours du mois de mai.

Afin de participer à cet événement, vous pouvez créer, à l'échelle de votre structure, un challenge auquel pourront participer vos collaborateurs.

Sur Haut-Léon
Communauté
en 2023, c'est

12 134 km
parcourus

180
participants

1 école
association
1 entreprise



La participation au challenge s'effectue au moyen de l'application gratuite Géovélo

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR FAIRE MIEUX EN 2024 !

COMMENT INSCRIRE VOTRE STRUCTURE ?

1

INSCRIVEZ VOTRE ENTITÉ

sur
<https://challenge-maivelo.geovelo.fr/>



2

INFORMEZ VOS COLLABORATEURS

et participez à la promotion du challenge auprès de votre communauté en partageant votre lien ou votre code communauté *un kit de communication à personnaliser peut être mis à votre disposition*

3

PÉDALEZ

Il ne faut pas oublier le principal : il faut maintenant pédaler pour gagner !

Début des inscriptions : mars 2024
Réunion d'information «Challenge Mai à vélo» : 21 mars 2024 à 18 h
Remise des prix : 13 septembre 2024

Pour rejoindre également le challenge de Haut-Léon Communauté, flashez le QRCode



Soutenu par

